

Sandie SIMON
39 rue Molière
Le Carré du Théâtre 3
Appartement 404
85000 La Roche Sur Yon
06 45 24 64 55

La Roche Sur Yon,
Le 19 juin 2023

Madame, Monsieur,

Comme le justifie le relevé ci-joint, je vous certifie sur l'honneur que je ne touche aucune allocation familiale et allocation logement (touchée par ma fille Sam Simon). Je touche uniquement la prime d'activité au vu du montant de mon salaire.

Cordialement

Sandie SIMON

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Sandie SIMON". It is a cursive style with a prominent initial 'S' and a small dot above the end of the signature.



Mon dossier Caf

Relevé de compte

N° DOSSIER
1187404

NOUS CONTACTER :

Caf de la Vendée
109 Boulevard LOUIS BLANC
85932 LA ROCHE SUR YON
Tous nos contacts sur caf.fr

851

MADAME SIMON SANDIE
APPARTEMENT B404
RESIDENCE LE CARRE DU THEATRE
39 RUE MOLIERE
85000 LA ROCHE SUR YON

Le 19/06/2024

► Ce que la Caf m'a versé au mois de mai 2024

La date correspond à l'envoi du paiement par la Caf. Le versement sur votre compte dépend du délai de votre banque.

Date	Nature des prestations	Montant
06/05/2024	Prime d'activité d'Avril 2024	150,11 €
	Montant versé sur mon compte	150,11 €
	TOTAL	150,11 €

► Mon profil au 19/06/2024

- Je suis isolée depuis le 16 septembre 2021.
- J'ai une activité salariée depuis le 22 octobre 2018.

- Mon adresse : APPARTEMENT B404, RESIDENCE LE CARRE DU THEATRE, 39 RUE MOLIERE, 85000 LA ROCHE SUR YON, FRANCE
- Mon adresse mél : sandiesimon@orange.fr
- Mon téléphone : 06 45 24 64 55 - 0
- Mon compte bancaire : IBAN : XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX 386 BIC : AGRIFRPP847

Si votre situation change, pensez à en informer votre Caf : Espace Mon Compte > rubrique « Consulter ou modifier Mon profil ». Tout changement peut entraîner une modification de vos droits (voir rubrique « Mes droits et mes paiements »).

Emplacement réservé à la Caf

RCC 19062024 131314

MAT 1187404 M -

PAGE 1/2

► Plus d'information ...

Comprendre mon relevé ?

Avec votre relevé de compte Caf, vous visualisez immédiatement :

- le paiement de vos prestations du mois précédent effectué sur votre compte bancaire,
- le montant versé à un tiers (bailleur, organisme social...),
- les sommes que vous devez à la Caf.

Ce relevé de compte Caf n'est ni une attestation de paiement, ni une attestation de droit et ne peut pas être utilisé comme justificatif.

Comment rembourser ce que je dois à la Caf ?

Vous avez une dette et vous devez la rembourser. Dans ce cas, la Caf effectue des retenues sur le paiement de vos prestations.

Vous pouvez aussi rembourser la Caf par prélèvement bancaire, par chèque ou par carte bancaire. Rendez-vous dans la rubrique « Ma Caf » pour connaître toutes les modalités de remboursement.

Pour consulter le détail de ce que vous devez à la Caf, rendez-vous dans l'Espace Mon Compte, rubrique « Mes dettes ».

Je mets toujours mon profil à jour

Les changements que vous pouvez déclarer sur caf.fr concernent :

- **votre vie familiale** : mariage, pacs, vie de couple, séparation, grossesse, naissance, adoption, départ ou retour d'un enfant, arrivée ou départ d'une personne dans votre foyer, décès ;
- **votre vie professionnelle** : début ou reprise d'activité, chômage, réduction ou cessation d'activité pour vous occuper d'un enfant ;
- **la situation de votre enfant** : scolarité, apprentissage, entrée dans la vie active ;
- **vos coordonnées de contact** : adresse postale, adresse mél, numéro de téléphone ;
- **vos coordonnées bancaires**.

Attention : Une déclaration incorrecte, incomplète et/ou tardive peut entraîner une dette vis-à-vis de la Caf que vous devrez ensuite lui rembourser.

Les changements de situation déclarés en ligne sont traités plus rapidement que si vous les réalisez par téléphone ou par courrier. Rendez-vous dans l'Espace Mon Compte > rubrique « Déclarer un changement » ou « Consulter ou modifier mon profil ».

Emplacement réservé à la Caf

RCC 19062024 131314

MAT 1187404 M -

PAGE 2/2



Mon dossier Caf

Relevé de compte

N° DOSSIER

8140005

NOUS CONTACTER :

Caf du Val de Marne
QUARTIER DE L'ECHAT
2 Voie FELIX EBOUE
94033 CRETEIL CEDEX

Tous nos contacts sur caf.fr

941

MADAME SIMON SAM
APPARTEMENT 23E
34 RUE HENRI BARBUSSE
94800 VILLEJUIF

Le 19/06/2024

► Ce que la Caf m'a versé au mois de mai 2024

La date correspond à l'envoi du paiement par la Caf. Le versement sur votre compte dépend du délai de votre banque.

Date	Nature des prestations	Montant
06/05/2024	Allocation de logement d'Avril 2024	178,00 €
	Montant versé sur mon compte	178,00 €
	TOTAL	178,00 €

► Mon profil au 19/06/2024

- Je suis célibataire.
- Je suis étudiante boursière depuis le 1 août 2023.
- Mon adresse :
APPARTEMENT 23E, 34 RUE HENRI BARBUSSE,
94800 VILLEJUIF, FRANCE
- Mon adresse mél :
sam.simon2802@gmail.com
- Mon téléphone :
[07 86 16 84 18](tel:0786168418)
- Mon compte bancaire :
IBAN : [XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX4 130](#)
BIC : [AGRIFRPP847](#)

Si votre situation change, pensez à en informer votre Caf : Espace Mon Compte > rubrique « Consulter ou modifier Mon profil ». Tout changement peut entraîner une modification de vos droits (voir rubrique « Mes droits et mes paiements »).

► Plus d'information ...

Comprendre mon relevé ?

Avec votre relevé de compte Caf, vous visualisez immédiatement :

- le paiement de vos prestations du mois précédent effectué sur votre compte bancaire,
- le montant versé à un tiers (bailleur, organisme social...),
- les sommes que vous devez à la Caf.

Ce relevé de compte Caf n'est ni une attestation de paiement, ni une attestation de droit et ne peut pas être utilisé comme justificatif.

Comment rembourser ce que je dois à la Caf ?

Vous avez une dette et vous devez la rembourser. Dans ce cas, la Caf effectue des retenues sur le paiement de vos prestations.

Vous pouvez aussi rembourser la Caf par prélèvement bancaire, par chèque ou par carte bancaire. Rendez-vous dans la rubrique « Ma Caf » pour connaître toutes les modalités de remboursement.

Pour consulter le détail de ce que vous devez à la Caf, rendez-vous dans l'Espace Mon Compte, rubrique « Mes dettes ».

Je mets toujours mon profil à jour

Les changements que vous pouvez déclarer sur caf.fr concernent :

- **votre vie familiale** : mariage, pacs, vie de couple, séparation, grossesse, naissance, adoption, départ ou retour d'un enfant, arrivée ou départ d'une personne dans votre foyer, décès ;
- **votre vie professionnelle** : début ou reprise d'activité, chômage, réduction ou cessation d'activité pour vous occuper d'un enfant ;
- **la situation de votre enfant** : scolarité, apprentissage, entrée dans la vie active ;
- **vos coordonnées de contact** : adresse postale, adresse mél, numéro de téléphone ;
- **vos coordonnées bancaires**.

Attention : Une déclaration incorrecte, incomplète et/ou tardive peut entraîner une dette vis-à-vis de la Caf que vous devrez ensuite lui rembourser.

Les changements de situation déclarés en ligne sont traités plus rapidement que si vous les réalisez par téléphone ou par courrier. Rendez-vous dans l'Espace Mon Compte > rubrique « Déclarer un changement » ou « Consulter ou modifier mon profil ».

Emplacement réservé à la Caf

RCC 19062024 230706

MAT 8140005 K -

PAGE 2/2